

## Que faire si j'ai un niveau élevé de radon dans mon habitation ?

**Réponse de Bernard Collignan, ingénieur de recherche au Centre scientifique et technique du bâtiment (Cstb)**

Pour protéger un bâtiment existant dans lequel le niveau de radon est élevé ( $>200 \text{ Bq/m}^3$ ), vous pouvez agir selon deux principes : diluer la concentration de radon dans le volume habité et empêcher le radon venant du sol d'y pénétrer. Trois familles de techniques permettent d'y arriver :

- Réaliser des étanchements (de surface, de fissures, de portes de cave...) : pour limiter les entrées de radon dans le bâtiment
- Augmenter le renouvellement de l'air pour améliorer la qualité de l'air intérieur et diluer le radon présent dans le bâtiment. A noter : cela améliore la qualité de l'air intérieur en général.
- Traiter le soubassement (vide sanitaire, cave, dallage sur terre-plein) : par aération naturelle ou par ventilation mécanique; mais le système le plus efficace reste le Système de mise en Dépres-

sion du Sol (S.D.S.). Celui-ci consiste à générer un champ de pression légèrement inférieur à celui du bâtiment et avec un débit d'air extrait le plus faible possible. Pour cela, l'air du soubassement est extrait mécaniquement vers l'environnement extérieur, où le radon se dilue rapidement. On empêche ainsi les mouvements convectifs de l'air chargé en radon lié à la porosité du sol vers le bâtiment.

**La solution pour votre habitation est une association judicieuse de ces trois familles en fonction du bâtiment. Cela permet souvent d'abaisser de manière suffisante la concentration en radon, à un moindre coût.**

**Pour en savoir plus, consultez le site du Cstb**

<http://ese.cstb.fr/radon/wacom.aspx>